Les opposants au CETA sont principalement des ONG, syndicats et certains partis politiques. Les thèmes qui portent à débat sont des questions de santé, climat, agriculture, et alimentation.

Critique du principe de non-précaution appliqué par le Canada : lorsque la France interdit la mise en vente d’un produit dont les effets sur la santé sont inconnus, le Canada autorise cette mise sur les marchés sans preuve de la nocivité pour le consommateur. Ce principe est clé dans la réactivité du gouvernement aux épidémies et crises sanitaires.

Les importations de quantités considérables de viandes bovines et porcines risquent également de mettre a mal l’agriculture française, sans considérer les réglementations en matière sanitaires pour l’élevage, différentes des normes françaises en vigueur. Ces arrivées pourraient avoir un impact considérable sur l’agriculture européenne, qui ferait face à une concurrence déloyale.

D’un point de vue écologique, aucune contrainte ne figure dans les textes du traité. Le Canada, gros producteur énergétique, extrait notamment du gaz de schiste, procédé interdit en France, mais qui pourrait être importé pour combler le déficit énergétique français, en dépit des problèmes écologiques que cela pose. De même, le commerce s’effectuerais principalement par voie maritime, mode de transport le plus polluant actuellement.

+tribunaux privés

+tafta

+faible pib